

RETOUR DU PORT DU MASQUE DANS LES CHSLD DE LA CÔTE-NORD

Baie-Comeau, le 21 décembre 2023 – En raison de la circulation accrue des virus respiratoires et de la présence d'éclotions dans certains milieux, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord annonce que le port du masque de procédure est maintenant obligatoire dans les CHSLD de la région.

Cette mesure, qui vise en particulier à protéger les résidents, s'applique aux personnes proches aidantes, aux visiteurs, aux bénévoles ainsi qu'à tous les travailleurs et aux médecins. Le port du masque est obligatoire pour tous les secteurs des CHSLD dès l'entrée, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Une réévaluation sera faite ultérieurement.

Le port du masque n'est pas requis pour les résidents sauf en présence de symptômes infectieux ou lors d'un contact avec un cas de COVID-19.

Les proches aidants et les visiteurs présentant des symptômes infectieux (ex. : fièvre, toux, mal de gorge, nausées, vomissements, diarrhée) doivent reporter leur visite.

Autres installations du CISSS

Depuis le 5 décembre, le port du masque est obligatoire pour les usagers, les bénévoles, les visiteurs, les proches aidants et le personnel dans les unités suivantes situées dans les hôpitaux et centres multiservices de santé et de services sociaux de la région :

- Urgence (incluant la salle d'attente);
- Unité d'hospitalisation de courte durée;
- Soins intensifs;
- Unité de courte durée gériatrique (UCDG) et unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI);
- Unité de psychiatrie;
- Hémodialyse;
- Oncologie;
- Centre mère-enfant;
- Pédiatrie.

Des masques sont disponibles aux entrées principales des CHSLD, hôpitaux et centres multiservices de santé et de services sociaux ainsi que dans les unités concernées. Le port du masque n'est pas requis dans les autres installations du CISSS de la Côte-Nord à moins d'avis contraire, par exemple en présence d'une écloison.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268